

La gestion technique des façades dynamiques

La gestion technique est devenue incontournable dans tout projet de construction neuve ou de rénovation. Elle permet de diminuer la consommation énergétique des bâtiments, d'améliorer le confort de leurs occupants et de protéger les équipements... Encore faut-il qu'elle fonctionne !

“La gestion technique des façades dynamiques” est la formation que nous avons conçue pour vous aider à comprendre ce qu'est la GTC de la protection solaire et vous aider à mettre en œuvre une GTC fonctionnelle.



Objectif

Acquérir une meilleure compréhension de la gestion technique centralisée (GTC) des protections solaires motorisées (volets roulants, brise-soleil orientables, stores).

Contenu

1. Présentations

- L'entreprise Énergère
- Nos activités
- La branche Énergère GTC-GTB
- La branche Énergère Formation
- Pourquoi une formation sur la GTC de la protection solaire ?
- Tour de table éventuel

2. Arrêtés, normes, décrets et réglementations

- Une prise de conscience qui s'accélère
- Arrêté du 3 mai 2007
- La norme NF DTU 34.4
- Le décret tertiaire
- La RE2020
- Le décret BACS
- Le décret du 27 mai 2025

3. La gestion technique

- GTC, GTB, quelle différence ?
- Architecture de principe
- Analogie avec le corps humain
- L'architecture filaire : avantages et inconvénients
- L'architecture radio : avantages et inconvénients

4. Problématiques

- Les trois problèmes majeurs
- L'installation des équipements
- La communication inter-équipements
- La communication inter-métiers

5. Études de cas

- Exemple 1 : CCTP 1
- Exemple 2 : CCTP 2
- Exemple 3 : CCTP 3
- Exemple 4 : CCTP 4
- Exemple 5 : Poissy

6. Solutions

- Phase de conception – Définition du projet
- Phase de conception – Rédaction du CCTP
- Phase de construction – Exécution du chantier
- Phase de construction – Réception des travaux
- Phase d'exploitation – Rédaction du DOE
- Phase d'exploitation – Réalisation de la maintenance

7. Temps d'échange



Public

Cette formation est destinée aux professionnels qui conçoivent, construisent ou gèrent des bâtiments. Elle s'adresse entre autres aux architectes, aux ingénieurs en bureaux d'études, aux économistes de la construction, aux menuisiers, aux équipes techniques et commerciales des fabricants de protections solaires, aux bailleurs sociaux, aux responsables de bâtiments, aux building/property managers, etc.

Prérequis

Aucun.

Durée et conditions de réalisation

3h30 en présentiel.

La formation peut avoir lieu dans vos locaux (15 stagiaires maximum). Nous contacter pour discuter des conditions et obtenir un devis.

Tarif

450,00 € HT par personne (adhérent)

500,00 € HT par personne (non-adhérent).

Modalités d'accès

Formation accessible sur simple inscription et après réalisation d'un test d'évaluation des connaissances. Admission après analyse des besoins du bénéficiaire et validation du financement.

Intervenant

Professionnel de l'entreprise ENERGERE, disposant de plus de 25 ans d'expérience dans le domaine de la protection solaire, et plus de 7 ans dans celui de la formation.

Méthodes mobilisées

Formation théorique et interactive, illustrée d'exemples concrets issus de notre propre expérience.

Modalités d'évaluation

À l'issue de la formation, réalisation d'un test d'évaluation des connaissances pour en mesurer les bénéfices et pouvoir apporter, le cas échéant, des explications complémentaires.

Appréciation

À l'issue de la formation, recueil des appréciations et traitement des réclamations.

Accessibilité handicap

Formation accessible aux personnes en situation de handicap.

Mobilisation des expertises, outils et réseaux nécessaires pour accueillir, accompagner, former ou orienter les publics en situation de handicap.



Si vous imprimez ce document, ne pas jeter sur la voie publique !



Chambre de Commerce Energère mai 2015 • Capital social de 4 000 €
SIREN 523 121 889 • RCS Angers 523 121 889
2243 route de Chalonnes 49170 Saint-Georges-sur-Loire
06 35 48 82 45 • contact@energere.fr
www.energere.fr • <https://www.facebook.com/energere/>



Contacts :

Samia MESSACI – messacis@groupepetalleire.fr

Tel : 06 30 14 45 33